

Article pour votre bulletin municipal :

### **Demain, nos communes sans pesticide !**

La commune de Plaimpied-Givaudins vient de s'engager dans l'opération « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » afin d'abandonner les produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics. Pour cela, les agents et les élus des communes sont accompagnés par deux structures : la FREDON Centre-Val de Loire qui se charge de l'accompagnement technique et l'association Nature 18 qui assure la partie communication. En faisant le choix du « zéro pesticide », Plaimpied-Givaudins s'engage à protéger l'environnement, la santé des agents municipaux, à utiliser des méthodes alternatives à l'entretien, à réduire la nuisance et les coûts relatifs à l'usage des pesticides.

L'action va s'étaler sur un an (2016-2017) pour une mise en place et une adaptation progressive.

Cette opération est cofinancée par Bourges Plus, la région Centre-Val de Loire et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

### **La réglementation : tous concernés !**

La loi Labbé, sur l'utilisation des produits phytosanitaires, du 8 février 2014, prévoit deux étapes primordiales, qui arriveront très prochainement :

- A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenade, forêts et voirie.

- A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 : interdiction de la commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel. Cette deuxième partie de la loi vise les jardiniers amateurs.

Cette nouvelle réglementation va donc apporter un grand changement dans la gestion des espaces verts des communes. La commune de Plaimpied-Givaudins va pouvoir bénéficier d'un accompagnement en amont, pour être en règle lors de l'entrée en vigueur de la loi.

### **L'opération « Objectif zéro pesticide » :**

L'abandon des pesticides ne peut se faire sans des changements d'habitudes et de pratiques. Il est nécessaire d'étudier le fonctionnement de la commune au début de l'opération et de bien identifier les différents lieux d'entretien. Il peut alors se mettre en place une « gestion différenciée ». Cela consiste à classer les espaces par catégories : du plus naturel, rustique ou champêtre au plus structuré ou fleuri. Suite à ce classement, l'intensité de l'intervention est définie en fonction des attentes et des besoins. La démarche va donc plus loin qu'une simple suppression de l'usage des pesticides. Il s'agit aussi de réfléchir à la substitution de la

flore sauvage par la flore ornementale (plantes couvre-sol par exemple), de réorganiser le temps de travail des agents, d'enherber des espaces et d'utiliser des méthodes alternatives pour l'entretien (outils mécaniques, paillage, etc.).

### **Les grandes étapes de l'opération :**

Afin d'officialiser l'implication de la commune dans l'opération « Objectif zéro pesticide », M. Patrick BARNIER a signé la charte d'engagement, **le samedi 26 novembre 2016** en présence du Vice-Président de Nature 18 et de la Vice-Présidente de la FREDON Centre-Val de Loire et d'une quinzaine de personnes.

La FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) Centre-Val de Loire réalisera un diagnostic technique des pratiques avec les agents. L'identification des différents types d'espaces verts permettra de rédiger un programme d'actions. Celui-ci permettra de fixer des zones pilotes, sur lesquelles des techniques alternatives seront testées.



En parallèle, Nature 18 met en place des actions de sensibilisation à destination du grand public et des scolaires, pour expliquer l'engagement de la commune. Il est important que chacun accepte les changements de pratiques et les éventuelles herbes spontanées qui risquent de pousser.

Diverses animations seront mises en place sur la commune pour aller à la rencontre des habitants.

Enfin, l'action prévoit également une sensibilisation des plus jeunes, grâce à des interventions dans les écoles. L'animateur de Nature 18 leur proposera plusieurs animations pour en apprendre plus sur les dangers des pesticides, à travers une découverte de la biodiversité autour de l'école. De plus, un projet pédagogique est prévu également avec l'école pour leur faire découvrir et réfléchir sur la biodiversité de l'Espace Naturel Sensible du Val d'Auron.

Zéro pesticide pour l'entretien des espaces verts... voilà un bel objectif que s'est fixé la commune. Avec le soutien de la population et l'engagement de chacun, c'est totalement réalisable !